

et nous avons déjà établi ces réserves bien avant qu'il ait songé à en parler.

ECOLES COMMERCIALES SECONDAIRES

Monsieur Bourassa dit aussi que nous devrions établir des Ecoles secondaires entre nos écoles élémentaires et nos collèges classiques pour la préparation des enfants à la vie commerciale. Encore une fois, j'en conviens avec Monsieur Bourassa; je lui feral remarquer le fait, dont apparemment il ne semble pas se douter, que nous avons dans la Province de Québec 791 écoles modèles et académies fréquentées par 131,106 élèves.

Je ne crois pas que le peuple soit prêt à adopter la politique d'éducation de Monsieur Bourassa, parce qu'il s'oppose particulièrement à ce que les représentants élus par le peuple se réservent la responsabilité de dépenser les sommes votées par la Chambre.

Monsieur Bourassa prêche aussi la vente des pouvoirs d'eau aux enchères. C'est précisément la loi qui est en vigueur actuellement dans la Province depuis quelque temps.

TOUT SIMPLEMENT I

Je regrette de ne pouvoir suivre M. Bourassa dans toutes ses théories. A Québec, il y a quelque temps, il émettait la splendide proposition qu'il était du devoir du Gouvernement local d'établir les plans d'un réseau de chemins de fer et de grandes routes pour le développement de la Province et d'expédier tout simplement le projet à Ottawa en demandant au Gouvernement Fédéral de faire tous les travaux et d'en payer le coût. Une idée semblable, j'en suis convaincu ne peut germer que dans le cerveau de Monsieur Bourassa. Il ne semble pas se rendre compte que le Parlement Fédéral se contenterait de rire d'une pareille demande.

BOURASSA vs PAPINEAU

Il vient d'émettre un autre projet qu'il dit être absolument nécessaire à la bonne administration de la Pro-

vince de Québec, savoir : la création d'une commission permanente d'hommes de loi distingués, qui seraient inamovibles, comme les juges et seraient chargés de réviser notre législation Fédérale et Provinciale. Il y a environ cent ans un semblable corps permanent et inamovible existait dans notre province et le grand-père de M. Bourassa a fait beaucoup de bruit à ce sujet, prétendant que ce qu'il fallait à la province, c'était un gouvernement représentatif et responsable. Nous avons maintenant, Dieu merci, nos représentants et notre gouvernement responsable, et bien rares, sont dans cette province, si toutefois il y en a, ceux qui désirent retourner à cent ans en arrière avec M. Bourassa.

Je voudrais ajouter un mot au sujet des accusations violentes et déloyales lancées par M. Bourassa contre quelques-uns de mes collègues, mais comme il y a d'autres orateurs qui parleront après moi, je me bornerai à répéter les remarques faites par M. Bourassa lui-même à Montmagny. Je dirai après lui que l'endroit où il convient de faire une enquête au sujet de ces accusations, ce n'est pas devant une assemblée publique, mais bien devant la législature du pays. Quand de telles accusations seront faites, elles seront l'objet d'une enquête et j'ai la conviction que vous pouvez en toute sécurité compter sur M. Walker, le digne représentant de votre comté, sur M. Bergevin, l'éloquent député de Beauharais et les autres députés distingués qui m'entourent pour voir à ce que justice pleine et entière soit faite.

Je suis certain que vous comprenez que l'honneur et la réputation d'un homme public lui sont aussi chères à lui et à sa famille que peut l'être l'honneur de tout citoyen et qu'on ne saurait le condamner à la légèreté. Je connais l'honorable M. Turgeon depuis des années et j'ai suivi sa brillante carrière avec la plus grande satisfaction; sa vie publique et politique est exempte de toute tache, et je vous demande si cette brillante carrière ne suffit pas à lui conserver l'estime publique en dépit des atta-